

Annexe III
Conditions tarifaires de
fourniture d'électricité

**Tarif "mäi Stroum pro MT",
une énergie issue de la production de sources
d'énergies renouvelables - 100 % énergie éolienne**

Prix de l'électricité valable à partir du 01.01.2026

Le tarif est applicable pour le client professionnel moyenne tension ayant une intensité par phase supérieure à 100 A et ceci dans tous les réseaux de distribution d'énergie électrique au Luxembourg :

Prix de l'énergie verte Jour (06h - 22h)	11,87 ct € / kWh
Prix de l'énergie verte Nuit (22h - 06h)	10,95 ct € / kWh
Prime mensuelle	5,00 € / mois

RÉDUCTION SUR LA PRIME MENSUELLE :

Paiement par Domiciliation SEPA	-1,00 € / mois
Facturation par courrier électronique	-0,50 € / mois

NON INCLUS DANS LES TARIFS SUSMENTIONNÉS :

- Frais d'utilisation du réseau
- Frais de comptage
- Taxe d'électricité
- Contribution au mécanisme de compensation
- TVA